

Réunion Rentrée Vendredi 15 septembre



Lycée
Thérèse PLANIOL Général - Technologique - Professionnel

Une équipe à votre écoute

02 47 91 16 28

- ▶ Mme CHARDAC, proviseure
- ▶ Mme LABAUME-GOLVIN, proviseure adjointe en charge du site Prébendes (voie professionnelle)
- ▶ Mme THEPINIER, proviseure adjointe en charge du site Delvaux (voie générale et technologique)
- ▶ Mme BOURREAU, Directrice Déléguée aux Formations
- ▶ Mmes BREGENT et M. MARCHAL, Conseiller(e)s Principal(e)s d'Education et l'ensemble des assistants d'éducation
- ▶ Mme FONTENEAU, secrétaire
- ▶ Les professeurs principaux de chaque classe
- ▶ L'ensemble des équipes pédagogiques
- ▶ Et ...

L'infirmière scolaire : Mme CHOURAKI

02 47 91 16 06



- ▶ L'infirmière
 - ▶ Présente le lundi de 10h à 17h, le mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 13h30
 - ▶ Votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions de santé
 - ▶ Ses missions :
 - ✓ Accueillir et accompagner les élèves,
 - ✓ Organiser les soins et les urgences,
 - ✓ Conseiller les élèves et leurs familles vers des soins spécialisés,
 - ✓ Réaliser des dépistages infirmiers,
 - ✓ Travailler en collaboration avec le médecin scolaire: Docteur MOIGNIER
 - ✓ Mettre en place des actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- ▶ **Tout ce qui est dit dans le bureau reste confidentiel.**

L'assistante sociale scolaire : Mme THOREL

- ▶ Présente sur le site Prébendes le mardi et le mercredi matin
- ▶ **Ses missions au lycée :**
 - Ecoute
 - Conseil
 - Soutien
 - Information
 - Accompagnement vers les partenaires médico-sociaux
- ▶ Comment la rencontrer ?
 - **Lors des permanences**, avec ou sans rendez-vous.
 - **En dehors de mes permanences ou si je suis indisponible**, adressez-vous à la vie scolaire ou aux CPE qui me transmettent l'information
 - Visite à domicile possible si besoin
- ▶ **Tout ce qui est dit dans le bureau reste confidentiel.**



La psychologue de l'Education Nationale (Chargée de l'orientation) : Mme POULLARD

- ▶ Présente le mardi matin une semaine sur deux et le mercredi matin
- ▶ Permanences au Centre d'information et d'Orientation (CIO) de Loches le lundi après-midi et le mercredi après-midi y compris pendant les vacances scolaires
- ▶ **Ses missions au lycée:**
 - Orientation
 - Ecoute
 - Conseil
 - Information

Tout ce qui est dit dans le bureau reste confidentiel.



Le Lycée Polyvalent Thérèse Planiol en quelques chiffres

- ▶ Le Lycée accueillera 1120 élèves :
 - ▶ Voie générale et technologique (site Delvaux) : 825 élèves
 - ▶ Voie professionnelle (site Prébendes) : 295 élèves
 - ▶ 3^{ème} Prépa-Métiers : 24 élèves
 - ▶ 1^{ère} année de CAP : 21 élèves
 - ▶ 2nd Professionnelle : 93 élèves

Le Lycée Polyvalent Thérèse Planiol en quelques chiffres

► Réussite aux examens

- ▶ Certificat de Formation Général (CFG) : 100%
- ▶ Diplôme National du Brevet Professionnel (DNB Pro): 82,6%



► Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) :

- ▶ CAP ATMFC : 88.9 %
- ▶ CAP EPC : 88.9%



► Baccalauréat Professionnel (Bac Pro) :

- ▶ Bac Pro TMA : 90,9 %
- ▶ Bac Pro Dec : 83.3 %
- ▶ Bac Pro SN : 78,6 %
- ▶ Bac Pro MA : 77,8 %
- ▶ Bac Pro MC : 84,6%



Ensemble pour la réussite de chaque élève

► Les élèves

- ▶ Respect
- ▶ Implication dans le travail et dans les activités proposées, y compris les PFMP

► Les responsables légaux

- ▶ Accompagner l'élève dans sa scolarité
- ▶ Signaler toute difficulté rencontrée

► Personnel du lycée

- ▶ Favoriser la réussite de tous
- ▶ Accompagner les élèves et leurs représentants légaux
- ▶ Développer le bien vivre au lycée

Relation de confiance
entre le lycée,
l'élève et ses
parents

=

Clé de la
réussite

Quelques dates

- ▶ Réunion parents professeurs : vendredi 1^{er} décembre sur RDV à partir de 17h15
- ▶ Réunion orientation post 3^{ème} : lundi 8 janvier à 18h
- ▶ Forum de l'orientation : vendredi 3 et samedi 4 février
- ▶ Journées Portes Ouvertes au lycée : samedi 17 février 9h - 12h

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

- ▶ Obligatoires pour obtenir le diplôme préparé
- ▶ 521 : CAP ATMFC
 - ▶ Du 15 janvier au 3 février
 - ▶ Du 3 juin au 29 juin
- ▶ 522 : CAP EPC
 - ▶ Du 15 janvier au 3 février
 - ▶ Du 3 juin au 29 juin
- ▶ 531 : 2nd Pro MRC
 - ▶ Du 15 janvier au 3 février
 - ▶ Du 10 juin au 29 juin

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

- ▶ Obligatoires pour obtenir le diplôme préparé
- ▶ 533 : 2nd Pro REMI
 - ▶ Du 5 février au 24 février
 - ▶ Du 17 juin au 06 juillet
- ▶ 534 : 2nd Pro TRPM
 - ▶ Du 5 février au 24 février
 - ▶ Du 17 juin au 06 juillet
- ▶ 535 : 2nd Pro AMA
 - ▶ Du 5 février au 24 février
 - ▶ Du 17 juin au 06 juillet

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

- ▶ Obligatoires pour obtenir le diplôme préparé
- ▶ 536 : 2nd Pro ASSP
 - ▶ Du 29 janvier au 17 février
 - ▶ Du 10 juin au 29 juin

Allocation de PFMP

► Qui est concerné ?

- Tous les élèves sous statut scolaire (= pas les apprentis) partant en PFMP

	Montant par jour	Maximum par an	Nombre de semaines Max
1 ^{ère} année CAP	10 €	350 €	7 semaines
Terminale CAP	10 €	350 €	7 semaines
2 nd Bac Pro	10 €	300 €	6 semaines
1 ^{ère} Bac Pro	15 €	600 €	8 semaines
Terminale Bac pro	20 €	800 €	8 semaines

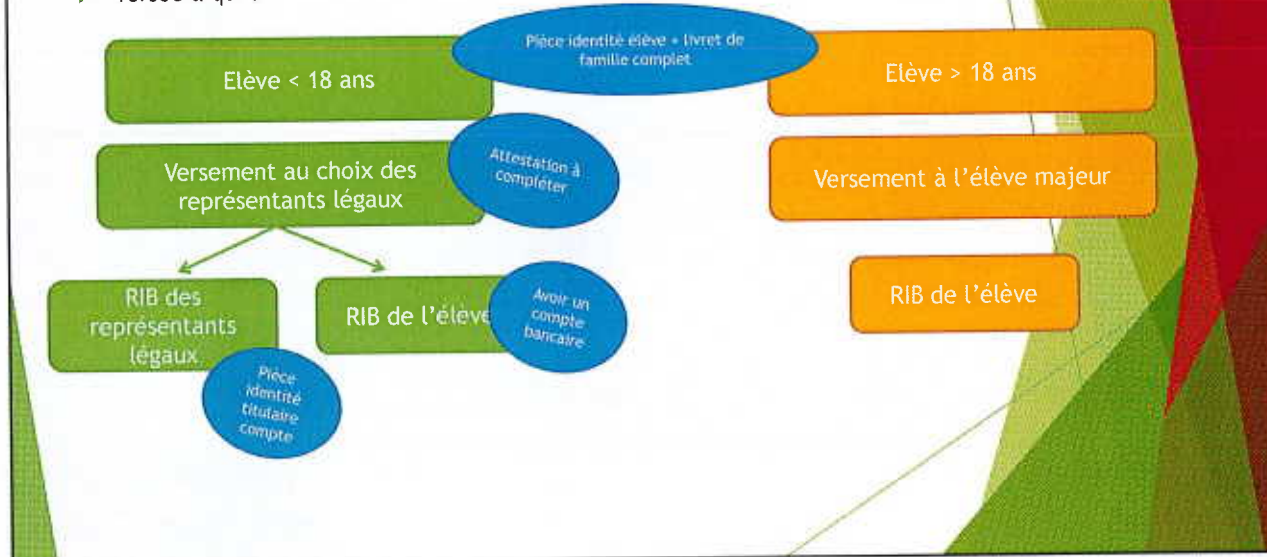
Allocation de PFMP

► Comment ?

- Avoir des conventions signées par tous (entreprise, élève, représentants légaux et lycée) avant le départ en PFMP
- Attestation de fin de stage établie le dernier jour par l'entreprise et remise à l'élève
- Attestation donnée au Bureau Des Entreprises (BDE) par l'élève à son retour au lycée
- Saisie des informations dans un logiciel dédié par le BDE
- Versement géré par un organisme externe au lycée

Allocation de PFMP

► Versée à qui ?



En conclusion !

- Pour percevoir l'allocation, il faut :
 - Une convention signée par tous
 - Une attestation de fin de stage complétée et signée par l'entreprise
 - La photocopie complète du livret de famille
 - Une pièce d'identité de l'élève
 - Un RIB des représentants légaux ou de l'élève
 - Une pièce d'identité du titulaire du compte si versement aux représentants légaux
- Sans tous ces documents : **pas de versement**

Activer son compte Educonnect

1. Ouvrir un navigateur web, puis effectuer une recherche internet en tapant « netocentre »

netocentre

Tous Images Vidéos Maps

2. Cliquer sur : **Net O'Centre**

Net O'Centre

lycees.netocentre.fr

Nous voudrions effectuer une description ici mais le site que vous consultez ne nous en laisse pas la possibilité.

3. Puis cliquer sur (en haut à droite) : **Se connecter**

4. Puis sur :



Élève ou parent via EduConnect

EduConnect

J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je m'active plus facile avec FranceConnect



5. Si vous avez un compte FranceConnect, vous pouvez l'utiliser en cliquant dessus,

Activer son compte Educonnect

6. Si vous n'avez pas de compte FranceConnect,

Je clique sur « Je n'ai pas d'identifiant »

J'indique mon nom, mon prénom et mon numéro de téléphone.

Je reçois alors un SMS avec un code d'activation, que je dois saisir dans l'application dans les 30 min.

Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

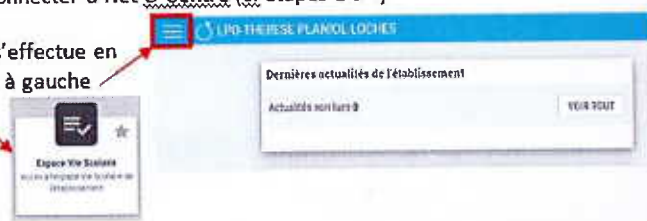
Un écran m'indique alors mon identifiant EduConnect, que je pense à noter. Sur ce même écran, je crée mon mot de passe.

Activer son compte Educonnect

7. Afin de rentrer dans votre ENT, il faut vous reconnecter à Net O'Centre (cf étapes 1 à 4)

8. Une fois connecté à l'ENT, l'accès à PRONOTE s'effectue en cliquant sur les trois traits horizontaux en haut à gauche puis sur la brique « Espace vie scolaire » :

Si nécessaire, contacter nos référents numériques par mail: assistance.planiol@ac-orleans-tours.fr



Vie scolaire

► Les CPE référents :

		Comment les contacter ?
Mme BREGENT	Internat Yeps	Par téléphone 02 47 91 16 21 Par Pronote Par mail : barbara.bregent@ac-orleans-tours.fr
M. MARCHAL		Par téléphone 02 47 91 16 21 Par Pronote Par mail : sebastien.marchal@ac-orleans-tours.fr

► Rappel sur les retards et les absences : modalités de justification par écrit

► viescoplaniol@ac-orleans-tours.fr

Des aides possibles



- ▶ Yeps : <https://www.yeps.fr>
 - ▶ Portail de la Région Centre Val de Loire pour bénéficier d'avantages réservés aux lycéens dans le domaine de la culture, des transports, de l'aide au 1^{er} équipement numérique, au 1^{er} équipement professionnel
- ▶ Le fonds social : dossier à rapporter à Mme FONTENEAU, secrétariat
- ▶ Les bourses : dossier papier ou via outil informatique -
A remettre pour le 12 octobre au plus tard à Mme FONTENEAU au secrétariat

Salles pour rencontrer le PP - Site Prébendes

- ▶ 401 : Mme LENOUEVEL en salle Foyer
- ▶ 521 : Mme MICHEL en salle A6
- ▶ 522 : Mme LANDRY en salle E12
- ▶ 531 : M. ABRIOUX en salle E6
- ▶ 533 : Mme VEYRAT en salle A2
- ▶ 535 : M. JEAN en salle SN 1
- ▶ 536 : Mme PERONNET en salle A5

Vos questions

Merci de votre attention !